

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 49

Artikel: Les anges
Autor: L.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180547>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ses au débouché des bois, ce qui démontre irrécusablement l'ignorance de ces gens-là. En résumé, la brillante armée de Charles était plus imposante en apparence qu'en réalité, sauf les gens d'armes et ses ordonnances qui se battirent partout vaillamment, mais dont l'armement même était beaucoup trop lourd pour un pays aussi accidenté. Ce grand spectacle de la plus noble chevalerie du 15^e siècle assemblée et de ces condottieri de tout pays ne renfermait aucune des conditions d'homogénéité, d'ensemble et de rapidité qui faisaient la force des Confédérés et qui leur assurèrent une triple victoire. L'organisation trop compliquée de l'armée par lances, unité tactique de 7 à 8 hommes selon les uns et de 10 selon les autres, devait en outre être bien difficile à manier, vu la trop grande diversité des armes. Les chevaliers avaient la place d'honneur, le petit peuple se plaçait prudemment derrière comme au temps des combats homériques et les chevaliers se battaient seuls. Quant aux Vaudois et Savoyards dont nous n'avons pas encore parlé ils gardaient le Pays-de-Vaud avec Jaques de Romont qui, par une assez curieuse bizarrerie du sort, bien qu'étant le plus directement intéressé aux succès du duc, n'assista à aucune des grandes batailles où il joua sa couronne et sa vie. Absent déjà à Héricourt, il le fut encore à Grandson et à Morat; il s'occupait à bombarder la ville du côté d'Anet, tandis que les deux premiers corps étaient exterminés par les Confédérés.

Du côté de ceux-ci tout était différent. Non-seulement c'étaient des républicains défendant leur terre natale et leur indépendance, commandés par leurs bourgmestres et leurs avoyers, unis entre eux par les liens les plus étroits, pratiquant depuis de longues années la fameuse devise : *Tous pour un, un pour tous*, et habitués à ne jamais reculer; mais c'étaient des hommes d'une force, d'une taille et d'une agilité peu communes, armés de piques de 18 pieds, d'arquebuses, de massues et de haches énormes, accoutumés à recevoir la cavalerie en carré, leurs bannières au milieu, comme une nation, comme des murs, exaltés par les guerres de l'indépendance et récemment par les victoires d'Héricourt et de la Planta, sans parler du pillage facile de la Franche-Comté et du Pays-de-Vaud.

Là tout est spontané, tout est fort, un bataillon s'élançait à l'ennemi, l'armée le suit. Les chefs sont de vieux guerriers depuis longtemps faits au feu comme les avoyers Scharnachthal et Pétermann, de Wabern, des tacticiens consommés comme les de Hallwyll élève de Mathias Corvin, de graves capitaines comme Jean Walmann, officier sévère qui comme plus tard Cromwell se servait de la religion pour discipliner ses soldats, ou d'intrépides enfants perdus comme Schwarzmurer et de Mullinen. La Suisse orientale était devenue un vaste camp retranché tellement fourmillant de soldats que peu d'années après 65,000 Suisses servaient à l'étranger et que Louis XIV à son avènement en trouva pour sa part 20,000 sous ses drapeaux. Dans cette armée, l'infanterie était l'essentiel, la cavalerie autrichienne du chevalier

d'Eptingen arriva trop tard pour pouvoir donner ainsi que les 400 cavaliers de Strasbourg. L'artillerie assez peu nombreuse et les arquebusiers étaient habilement disposés dans les angles des carrés et firent beaucoup de mal à l'ennemi par la justesse et la précision de leur tir. Tels étaient les 20,000 guerriers qui couvraient la Confédération et dont la moitié seulement, au dire des chroniqueurs bourguignons eux-mêmes, suffirent pour terrifier l'armée du duc. Louis XI était alors à Lyon avec 2000 lances et attendait avec impatience des nouvelles de ses compères qu'il avait eu l'occasion d'apprécier en personne sur le champ de bataille de St-Jaques le 26 août 1444. (A suivre.)

Les anges.

Qu'est-ce qu'un ange? Voilà certes un problème qui n'est pas facile à résoudre. Milton, l'immortel Milton, dont la puissante imagination a créé le paradis perdu, n'a fait qu'effleurer le sujet, craignant sans doute qu'il ne fût au-dessus de son vaste génie.

Le roi des poètes lyriques modernes, Lamartine, a dit en parlant des anges :

Tout mortel a le sien : Cet ange protecteur,
Cet invisible ami, veille autour de son cœur,
L'inspire, le conduit, le relève s'il tombe.

Le poète, dont l'imagination plane dans les sphères éthérées, peut avoir besoin de ces tableaux mystiques pour rappeler les liens qui unissent l'homme à son créateur, mais ce serait fausser son talent, nier son savoir et son bon sens que d'accorder à ces figures la valeur d'une conviction personnelle.

Qu'entre Dieu et nous, il y ait des êtres supérieurs, d'essence spirituelle, qui réalisent toutes les perfections idéales du bien et du beau, la raison humaine l'admet sans effort.

Mais qu'on assigne à ces êtres une forme précise, qu'on détermine leur organisation et leurs fonctions particulières, qu'on érige ces théories en dogmes, voilà ce que notre intelligence repousse.

Vouloir limiter l'infini, c'est tenter l'impossible.

Un docteur fantaisiste allemand, qui a fait un traité d'anatomie comparée des anges, leur attribue une forme sphérique et croit qu'ils communiquent entr'eux par la lumière et les couleurs qui en sont la conséquence. Ses déductions sont si hasardées et si peu claires qu'elles n'ont probablement convaincu personne.

Quant à l'organisation et les fonctions particulières des anges, voici quelques fragments d'un sermon que j'ai entendu dernièrement dans une église catholique.

Je veux laisser la parole à M. le curé :

- « Il y a trois grandes hiérarchies d'anges.
- » La première comprend : les *séraphins* et les *chérubins*.
- » La seconde compte les *grands esprits* et les *puissances suprêmes*.
- » Enfin la troisième, qui est la plus nombreuse, est formée par les *archanges* et les *anges*.
- » Ces trois grandes hiérarchies se partagent l'*empyrée*. Le nombre des anges est incalculable. Les

» uns servent constamment Dieu près de son trône,
» tandis que les autres remplissent dans l'infinité
» des mondes des missions dont ils ont à rendre
» compte. C'est de l'accomplissement, du succès de
» ces missions, que dépend leur position *hié-
» rarchique*.

» Sur la terre, chaque être humain, chacun de
» nous a son ange qui le suit pas à pas, le jour, la
» nuit, partout et toujours. Les actions que vous
» croyez les plus cachées, vos pensées les plus se-
» crètes, rien n'échappe à l'infaillible surveillance
» de votre ange. Nos impressions mêmes seront
» consignées dans *les rapports* qu'il adressera au
» souverain juge. Il revêtira à vos yeux les formes
» les plus diverses, telles que : oiseau, fleur ou
» nuage. Il se transformera aussi parfois en homme
» pour prouver qu'il est éternellement jeune.

» Tel est le rôle sublime des anges et chacun de
» nous doit aspirer à le remplir un jour.

» Chaque racheté entrera d'après son mérite dans
» l'une des trois hiérarchies et concourra plus tard
» aux grâces supérieures du Très-Haut.

» Les pères de l'église, les hommes pieux de
» tous les siècles n'ont jamais négligé d'adresser de
» ferventes prières aux anges; prenons-les pour
» exemple et n'oublions pas que sans le culte et
» l'adoration des anges, *il n'y a point de salut.* »

Voilà, moins beaucoup de mots creux, la subst-
tance sinon le texte de cette savante dissertation,
qui ne peut manquer d'avoir produit son effet sur
un auditoire à la foi robuste.

Quant à moi, j'ai pris en profonde pitié les anges
et les auditeurs de M. le curé; les anges qui, pour
conquérir leurs grades, doivent faire des prodiges
d'espionnage et de délation; les auditeurs, qui, s'ils
sauvent leur âme, n'ont d'autre espérance que celle
de devenir des espions de 1^{re}, 2^e ou 3^e classe dans
l'autre monde.

Puisse le concile œcuménique, dont les solen-
nelles assises s'ouvriront à Rome la semaine pro-
chaine, faire table rase de ces absurdités d'un au-
tre siècle, qui, dans les pays catholiques, faussent
l'idée de Dieu et opposent une barrière infranchis-
sable à la civilisation et au progrès.

Thermes de Lessus, décembre 1869. L. C.

La restauration de la Cathédrale.

I

La gaité donne essor aux sentiments généreux et
grands. C'est peut-être là le bon côté de nos nom-
breuses fêtes populaires. Le rapprochement des
cœurs, les liens fraternels qui s'y resserrent, les
paroles chaleureuses qui s'y prononcent, donnent
lieu à des élans de vrai patriotisme et de saine
philanthropie qui ne verraient peut-être jamais le
jour dans le calme de la vie ordinaire.

Au printemps dernier, la Société des anciens
Zofingiens fêta le 14 avril, anniversaire du canton
de Vaud. Dans la chaleur des toasts portés, maintes
bonnes idées furent exprimées; il en est une entre
autres qui ne tarda pas à réunir toutes les sympa-

thies, celle de former une association ayant pour
but la restauration de notre belle cathédrale.

Un comité provisoire fut nommé, avec mission
d'examiner quels seraient les moyens les plus pro-
pres à assurer la réussite de l'œuvre. Après avoir
adressé un appel à toutes les parties du canton, ce
comité convoqua, pour le 19 novembre, une réu-
nion publique à l'Hôtel-de-ville de Lausanne, afin
de constituer définitivement la Société. L'assemblée,
qui comptait une centaine de personnes, a nommé
un comité chargé de recueillir les fonds nécessaires
et décidé l'envoi au Grand Conseil d'une pétition
demandant que le Conseil d'Etat soit invité à faire
poursuivre les études relatives à la restauration du
monument et à recevoir les dons volontaires.

La commission chargée de rapporter sur cet ob-
jet a été unanime pour proposer au Grand Conseil
la résolution suivante, qui a été adoptée : « Le
» Grand Conseil, s'associant aux sentiments expri-
» més dans la pétition du comité pour la restaura-
» tion de la cathédrale, renvoie cette pétition au
» Conseil d'Etat avec recommandation. »

L'idée fait du chemin et provoque de divers côtés
de généreux élans. La *Société de Zofingue* nous pro-
met, pour le courant de Décembre, une soirée ar-
tistique au profit de cette œuvre. La Société de
chant de Ste-Cécile donnera aussi un concert dans
le même but; et tout récemment, le conseil général
de la Société cantonale des chanteurs vaudois a
réuni les délégués de toutes les Sociétés vocales et
instrumentales du canton pour s'entendre sur les
moyens de doter la cathédrale d'un orgue conve-
nable.

Puissent tous les enfants de la patrie vaudoise
concourir à ces louables efforts. La cathédrale, vieux
témoin des phases diverses de notre histoire, travail
de plusieurs siècles, tant de fois détruit par l'in-
cendie et tant de fois recommencé par la persévé-
rance de la foi chrétienne, est chère à toute la fa-
mille vaudoise à laquelle elle appartient. Nous devons
être fiers de conserver un des plus beaux monu-
ments gothiques de la Suisse, un des plus beaux
types de l'architecture du moyen-âge.

Nous donnerons dans nos prochains numéros des
détails très curieux et peu connus relatifs aux di-
verses études qui ont été faites en vue de la res-
tauration de la cathédrale. L. M.

Grâce à la désespérante lenteur avec laquelle se
publie le *Bulletin officiel* du Grand Conseil, ce n'est
que le jeudi 2 décembre que nous avons pu pren-
dre connaissance de l'interpellation adressée par M.
Mercier au Conseil d'Etat, dans la séance du 19 no-
vembre, au sujet de l'introduction dans notre can-
ton du système métrique.

L'interpellation de M. Mercier répondait à l'at-
tente d'un grand nombre de personnes, désireuses
de connaître les causes de la lenteur apportée par
le canton de Vaud à l'exécution de la loi fédérale
du 14 juillet 1868. On sait qu'à la suite d'un pé-
titionnement, auquel notre canton a pris une part
importante, les autorités fédérales ont décidé, à la